

# École à distance LES ENSEIGNEMENTS SONT DISLOQUÉS

**Tournant le dos aux revendications des personnels, le ministre maintient toutes les suppressions de postes et prépare la suite**

**Même cause, même effets : l'enseignement à distance met en difficulté tant les personnels que les familles**

Il n'y a aucune fatalité à la fermeture des établissements, ni aucune improvisation ministérielle. Au contraire, le « *plan de continuité pédagogique* » de J-M Blanquer, en ligne depuis juillet 2020, est érigé en règle de fonctionnement des établissements et tend à remplacer le Code de l'Éducation et les Statuts des personnels qui garantissent l'égal accès de tous les élèves à l'École. Exit programmes disciplinaires nationaux, exit heures d'enseignement dues aux élèves au sein d'un groupe classe, et pour les enseignants, exit toute notion de temps de travail opposable. « *Classe virtuelle* » et « *cours à distance* », avec pour seule compensation financière (et encore pas pour tous) la très maigre prime de 150 euros par an, devraient selon le ministre, garantir la poursuite des apprentissages. Les injonctions hiérarchiques se précisent pour filmer ses propres cours (travail « *synchrone* » avec les élèves) et pour se rendre disponibles 24/24 à traiter travaux et messages d'élèves (travail « *asynchrone* »). Les professeurs principaux sont chargés selon la circulaire ministérielle du 6 avril de « *coordonner les cours et la répartition de la charge de travail* » : une nouvelle hiérarchie intermédiaire se met en place. A ces conditions de travail dégradées s'ajoutent l'impossibilité pour de très nombreuses familles de pouvoir suivre cette « *école à distance* » faute de moyens financiers, matériels ou faute de temps, ainsi que dès le 6 avril, les dysfonctionnements des sites et serveurs de travail.

## **LE « PLAN DE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE » DU MINISTRE : COURT TERME POUR FAIRE FACE AU COVID OU DISPOSITIONS GRENELLE-COMPATIBLES AD VITAM ?**

Afin d'éviter selon le ministre « *une période de désœuvrement pour les élèves* », ce dernier met en place des « *stages de réussite pendant les vacances de printemps* » sur le modèle de son dispositif « *vacances apprenantes* ». Là encore, les injonctions hiérarchiques se multiplient pour identifier les professeurs volontaires. Comment ce travail sera-t-il rémunéré ? En heures supplémentaires ? Sur quelle base horaire ? Comment ne pas voir un dispositif, sous couvert de volontariat relatif, tendant à remettre en cause les congés des personnels pendant les vacances scolaires, vieille lune de nombreux ministres ? Force est

de constater que certaines modalités inscrites dans le plan de continuité pédagogique ministériel se retrouvent dans les synthèses du Grenelle. D'ailleurs, dans l'atelier « *numérique* », les participants y voient « *l'opportunité [pour les] professeurs eux-mêmes de redessiner les contours de leurs missions* » afin de changer « *le regard sur l'apprentissage et sur l'hybridation* ». Hybridation et télétravail ont vocation, selon les synthèses du Grenelle, à être pérennisés. La conclusion de la circulaire du 6 avril ne laisse entendre rien d'autre : à compter du 3 mai, les enseignements en présence reprendront « *le cas échéant selon des modalités adaptées* ».

## **POUR LA FNEC FP-FO ET LE SNFOLC, LA FERMETURE DES ÉTABLISSEMENTS N'EST PAS UNE FATALITÉ ET AURAIT PU ÊTRE ÉVITÉE**

Le ministre qui a rendu en 2020 des centaines de millions d'euros alors qu'il aurait pu ne supprimer aucun poste et même en créer des milliers, reste droit dans ses bottes. Il maintient la suppression de 1 800 postes en collège et lycée, impose les heures supplémentaires années et les compléments de service, ferme les classes et décide les mesures de carte scolaire. En septembre 2021, les sureffectifs seront encore aggravés. Qui peut le comprendre ? Alors qu'il s'apprête à publier ses décisions issues du Grenelle auquel la FNEC FP-FO n'a pas participé, le plan de continuité pédagogique mis en œuvre depuis plus d'un an, comprenant les jauges à 50 %, les fermetures de classes et d'établissements, l'hybridation et le télétravail, vacances apprenantes etc... devient, à rebours des revendications des personnels qui demandent les moyens de travailler, la norme de fonctionnement. Toutes les réformes amorcées avant la crise sanitaire sont maintenues et aggravées. Dimanche 4 avril, sur France info, le ministre, à la question « *le contrôle continu, c'est l'opposé du baccalauréat ?* », répond : « *il y aura eu une légitimation du contrôle continu* ». Quel aveu !

Pour la FNEC FP-FO et le SNFOLC, la priorité c'est créer tout de suite des milliers de postes à l'École et à l'Hôpital ! Le 8 avril, AESH et AED étaient avec l'ensemble des personnels pour l'amélioration des conditions de travail et les salaires : ils ont raison !



**LE SNFOLC APPELLE LES PERSONNELS À SE RÉUNIR DE TOUTES LES MANIÈRES POSSIBLES POUR LISTER LES BESOINS PARTOUT, DÉCIDER DES INITIATIVES POUR OBTENIR LES MOYENS DE TRAVAILLER AVEC L'ENSEMBLE DES ÉLÈVES ET DES CLASSES EN CONDITION PÉDAGOGIQUE ET SANITAIRE SATISFAISANTES.**